

Paris, le 22 septembre 2017

Nom
Prénom
Adresse

A l'attention de M. le Préfet de la région Ile-de-France Michel Cadot

Monsieur,

Face à la brutale décision du gouvernement de geler les emplois aidés et sans perspective, ni projet compensatoire, je soussigné-e décide de porter à votre attention la situation singulière de l'association la Petite Rockette, ma voisine, située au 125 rue du chemin Vert à Paris 11^{ème}.

Cette décision dépourvue de la moindre concertation avec les représentant-e-s du milieu associatif est d'autant plus incompréhensible, qu'elle ne favorise pas l'insertion des personnes dans le monde du travail.

La suppression de ses emplois aidés, 14 sur 20, laisserait l'association exsangue. A court terme, cela entraînerait la fermeture définitive de la structure, dont le fonctionnement quotidien est déjà porté en partie par le bénévole.

Malgré ses 60% d'autofinancement, l'existence de la Petite Rockette est liée aux financements des collectivités; dès lors qu'elle a choisi de s'inscrire dans une démarche citoyenne, reconnue comme telle, non pécuniaire, à l'utilité publique incontestable, elle ne saurait fonctionner sans les aides financières citoyennes.

La Petite Rockette est un espace de vie sociale, de proximité, implantée dans le 11^{ème} arrondissement de Paris depuis 12 ans. Elle porte depuis sa création des valeurs de solidarité, d'éducation populaire et de responsabilité. Le nombre de ses adhérent-e-s - plus de 1 500 - et sa centaine de partenaires, associatifs, publics et privés l'attestent.

Elle permet :

- la collecte, le réemploi et la valorisation de 300 tonnes de déchets annuels confiés par 17 000 donateurs en 2016,
- l'acquisition de produits de première nécessité à prix très modérés ou à prix libre dans la boutique solidaire fréquentée par 39 000 usagers en 2016 : vêtements, électro-ménager, meubles, biens culturels, vaisselle, jouets...
- quotidiennement à une quarantaine de personnes de se vêtir gratuitement. Il s'agit d'un effort collaboratif étroitement mené avec les institutions de droit commun (hôpitaux et maternités de Paris, centres sociaux, centres d'hébergement d'urgence...). Plus de 25 tonnes de matériel ont été distribuées en 2016,
- la transmission de savoirs et savoir-faire avec plus de 280 ateliers proposés en 2016 dont 125 dédiés à la co-réparation avec les habitant-e-s,
- l'accompagnement des plus démunis avec 3 cours de français par semaine, un écrivain public, un accompagnement juridique...
- l'accès à de nombreuses activités, via la mise à disposition de salles polyvalentes proposant 41 cours hebdomadaires (adultes et enfants) et plus de 4 500 heures de répétition par an,
- l'accès à un café atelier fondé en 2013 consacré au renforcement du lien social comme au soutien et à l'émergence des projets participatifs des habitant-e-s.

Cette décision gouvernementale qui nie l'activité sociale, culturelle, et environnementale de la Petite Rockette et de ses partenaires a une incidence sur notre quotidien.

Citoyen-ne-s inquiet-e-s, nous requérons le début d'un vrai dialogue, la reprise des emplois aidés ou la mise en place d'un dispositif qui reconnaisse la valeur des actions associatives.

Notre requête formulée, nous restons vigilant-e-s et mobilisé-e-s pour défendre le tissu social et associatif de notre quartier.

Fait à Paris, Signature